



**FOOT
LOISIR**

SAISON 2020-2021

Le Foot Loisir :

La pratique du football ne cesse d'évoluer. Afin de répondre aux attentes de nos pratiquants adolescents, adultes et vétérans l'offre de pratique doit encore évoluer. La fédération pour accompagner les clubs a lancé le programme de développement du football loisir qui s'appuie sur des pratiques à effectif réduit et où seul le plaisir de jouer compte. C'est une formidable opportunité de fidéliser les licenciés mais aussi d'ouvrir les portes de nos associations à de nouvelles personnes. Le Foot 5, Le Foot à 5, Le Futsal, Futnet, Beach Soccer, Le Foot en marchant...sont ludiques, moins exigeantes physiquement et par conséquent plus accessibles à toutes et tous. Ces activités s'inscrivent également pleinement dans la politique de santé publique et de lutte contre l'inactivité physique.

Votre club a peut être déjà ouvert une section loisir et libéré des créneaux horaires pour une de ces pratiques. Si tel est le cas nous vous invitons à remplir la partie dédiée au Foot loisir dans FOOTCLUBS. Vous trouverez de plus amples informations dans les diapositives suivantes.

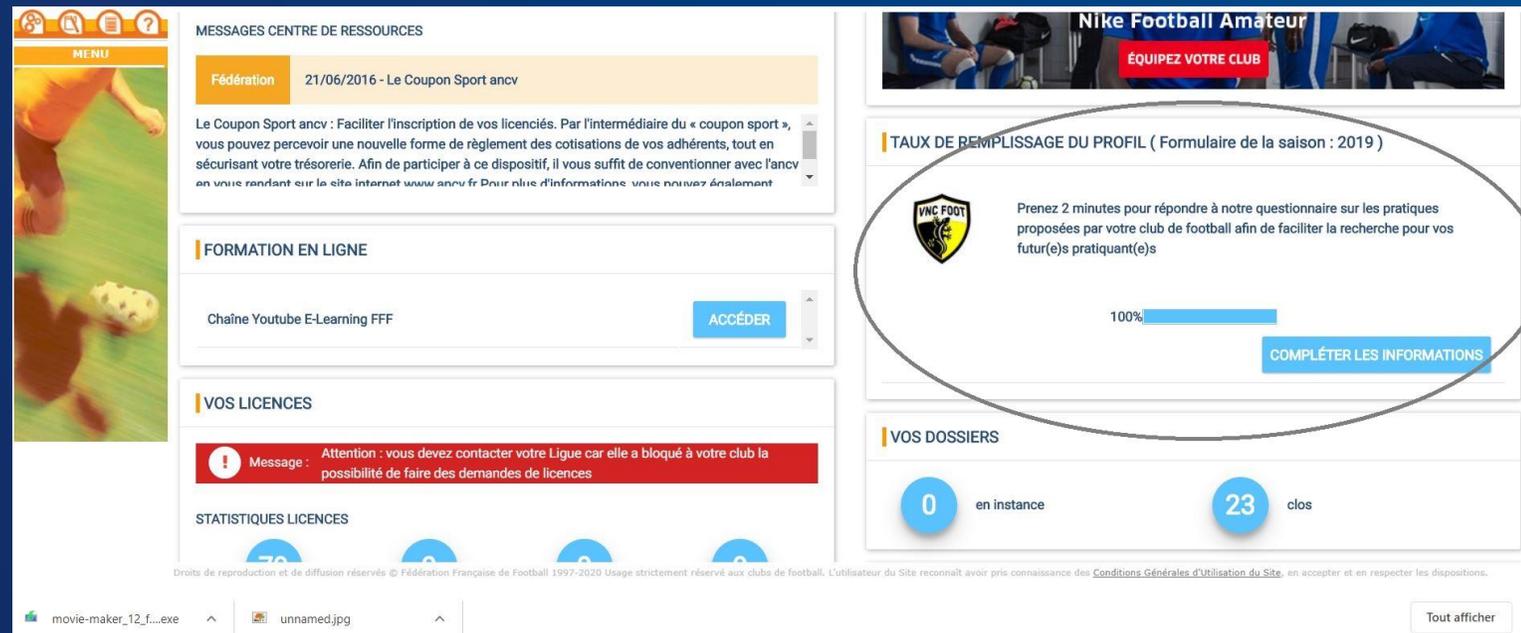
DÉCISION
A partir de U14
Loisir
Non
Feuille de présence
Pas d'arbitre officiel Auto-arbitrage ou arbitrage géré par les équipes
Non
Besoin d'un référent licencié (pas forcément dirigeant)
Loisir ou compétition



Est considérée comme offre loisir toute organisation d'une ou plusieurs pratiques ouvertes aux licenciés loisir ou compétition à partir de U14 mise en place dans le District ou la Ligue qui ne donne pas lieu à des accessions et rétrogradations.

1. Les actions côté club 2020/2021

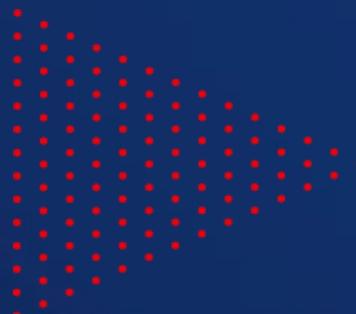
- Depuis le 4 juin, les clubs sont invités à re saisir leurs informations.
- Les clubs gardent la possibilité de mettre à jour les informations sur leur situation « au fil de l'eau » en cliquant sur « Compléter les informations » sur Footclubs.



The screenshot displays the FFF website interface. On the left, there is a 'MENU' section with a 'Fédération' link and a date '21/06/2016 - Le Coupon Sport ancv'. Below this, there is a 'FORMATION EN LIGNE' section with a 'Chaîne Youtube E-Learning FFF' and an 'ACCÉDER' button. Further down, there is a 'VOS LICENCES' section with a red message box stating: 'Message : Attention : vous devez contacter votre Ligue car elle a bloqué à votre club la possibilité de faire des demandes de licences'. At the bottom, there are 'STATISTIQUES LICENCES' with four circular icons.

On the right side, there is a 'Nike Football Amateur' banner with the text 'ÉQUIPEZ VOTRE CLUB'. Below it, there is a section titled 'TAUX DE REMPLISSAGE DU PROFIL (Formulaire de la saison : 2019)'. This section shows a progress bar at 100% and a blue button labeled 'COMPLÉTER LES INFORMATIONS' which is circled in red. Below this, there is a 'VOS DOSSIERS' section with two circular icons: one with '0' and the text 'en instance', and another with '23' and the text 'clos'.

At the bottom of the page, there is a footer with the text: 'Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2020 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du Site, en accepter et en respecter les dispositions.'



1. Les actions côté club 2020/2021

- Ce formulaire est important pour récupérer les bonnes informations. Il faut que les clubs prennent l'habitude de le mettre à jour lorsque leur situation évolue

3 - LE FOOTBALL LOISIR

Votre club propose-t-il une pratique loisir ? **i**
 Oui Non

Quelle(s) pratique(s) loisir proposez-vous ?

	Nombre de pratiquants licenciés « Loisir »	Jeunes	Séniors	Vétérans
Football à 11	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Football à 8	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Foot5 i	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Futnet i	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FitFoot i	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Foot en marchant	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Futsal	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Beach Soccer	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Golf Foot i	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La F.F.F. accompagnera les nouvelles Sections Loisir ou celles qui développent une nouvelle activité dans la mesure où les clubs répondent critères suivant : A minima 10 pratiquants licenciés « Loisir » par pratique / Un référent identifié / Une ou plusieurs pratiques identifiées / Existence à minima d'un créneau de pratique « loisir ».

Prénom et nom du référent loisir *

Email

1. Les actions côté club 2020/2021

- Différents cas de figure pour un club :
 - Le club coche la case « oui » pour la première fois et fait savoir qu'il propose une offre Loisir → Le District vérifie les informations et valide ou non la Section Loisir.
 - Le club renseigne une nouvelle pratique → Il faut que le nombre de licenciés loisir soit égal à 10 pour une pratique loisir. → Le District vérifie les informations et valide ou non la Section Loisir.

